

Rédaction et administration
Casier postal : 85
Haute-Ville, QUEBEC.
Abonnement : \$2.00

LE CRI DE QUEBEC

Organe de l'Association de la Jeunesse Libérale de Québec

Si les conservateurs attaquent, il faut bien qu'ils pensent que la jeunesse libérale est prête à répondre.

Journal politique et littéraire

COURAGEUX, HONNETE ET VRAI

Rédigé en collaboration

LA CHUTE-A-CARON : UNE TEMPETE DANS L'ENCRIER DU "DEVOIR"

L'hon. M. Taschereau explique à la satisfaction de tous l'origine de la magnifique entreprise du Lac Saint-Jean - Des critiques de gens qui ne se donnent pas la peine de se renseigner - Ces \$75,000,000 - Le capital américain est un bienfait

Le "Devoir" a plus d'un titre à notre sympathie. Il est bien fait et pavé de bonnes intentions en matière de piété. Jouisant du précieux monopole de l'orthodoxie et du patriotisme, il est parfaitement qualifié pour entreprendre la guerre sainte contre les hommes qui ne plaisent pas à son bouillant directeur. Son infailibilité en toute matière lui permet d'écraser ex cathedra les adversaires du bourrasme et de satisfaire des antipathies personnelles sous le couvert des principes immuables. C'est la manière commode et invincible.

Un homme se donne un jour pour tâche de purger l'humanité des maux qui l'accablent. Il s'arme d'une multitude de sentences éternelles pour en frapper ses semblables à qui il nie le droit de vivre. Religion, patrie, Christ, Eglise forment tout le tissu de ses brillantes péroraisons. Il prend une pose de dieu de Sinaï, accapare toutes les tables de la loi et se tient prêt à fulminer. Intransigeant et bilieux, il est enclin à une misanthropie féroce. Les haïnes croissent dans son cœur avec la vigueur du chiendent, et comme ces haïnes, chez lui, doivent s'assouvir au nom du patriotisme et de la religion, il parvient à se convaincre que la justice divine le lui inspire, et il cogne avec l'aveuglement d'un prophète éré par orgueil et par autosuggestion.

A certains moments, l'école bourrasiste paraît infectée de cet esprit d'infailibilité et de prophétie. On l'a vu, depuis quelques années, s'acharner contre certains de nos chefs avec une tenacité et une partialité qui ne s'expliquent pas autrement que par un méurable orgueil et un sens inné du préjugé. C'est avec ce sens-là — le sens du préjugé — qu'il le cri devoir lutter sans trêve contre l'hon. M. Taschereau, déprécier toute son oeuvre, sans y rien laisser debout, attaquer toutes ses lois en gros et en détail, la régie d'Etat, l'Assistance publique, et les grands services publics sans en excepter un seul. A l'entendre, le gouvernement actuel ne serait pas un gouvernement humain, mais une espèce de sucursale de l'enfer, dont le chef serait une manière de Lucifer et les ministres les princes des ténèbres. Ce goût âcre de l'exagération et cette manie d'excommunication contre tous ceux qui ont réussi dans la vie ont fait plus de tort au prestige du "Devoir" que les pires folies.

L'histoire de la Chute-à-Caron

Les exemples de parti-pris du "Devoir" abondent. Qu'il nous suffise de signaler le dernier en date : l'histoire de la Chute-à-Caron. On sait que le gouvernement a permis, aux sources du Saguenay, l'exploitation de chutes magnifiques dont les énergies serviraient à développer immensément la région du Lac Saint-Jean. Environ 75 millions y seront dépensés en travaux d'organisation précédant l'établissement d'industries importantes dont bénéficieront tous les habitants de l'endroit. D'avoir aidé à une telle entreprise constituée, pour le gouvernement, un actif considérable de sympathie et de popularité. Comme de bonne, le "Devoir", qui est "infailliblement" opposé à tout ce qui porte le nom du premier ministre, ne pouvait s'empêcher d'y aller de son offensive coutumière. Il donna donc de la tête et des pieds, de ses lourds pavés, contre l'affaire. Il la critiqua à fond ; mais il oubliera une chose : il oubliera de se renseigner aux bonnes sources. Il marcha sur des commérages, au nom du patriotisme.

Le premier ministre ne manque pas du sens de l'honneur. Il s'amusa plusieurs semaines à le regarder s'enfermer. Rien n'est amusant comme de voir un adversaire se prendre dans ses propres arguments et préter flanc au ridicule. C'est une douce satisfaction qui ne coûte pas cher : on n'a qu'à laisser faire.

Enfin, l'hon. M. Taschereau se décida

à parler : la comédie avait assez duré. Interrogé par un journaliste, il a fait les déclarations suivantes : "Je ferai une déclaration officielle, dit-il, quand le "Devoir" en aura fini. Ça ne tient pas debout tout ce qu'on dit là-dessus. Les promoteurs de l'entreprise ont simplement demandé d'exploiter une propriété qui est leur depuis vingt-cinq ans. Dans le temps, un ingénieur avait évalué la Chute-à-Caron à deux mille dollars. Ces messieurs achetèrent la chute pour \$2,000, sa valeur dans le temps. Nous n'y pouvons rien. L'ingénieur d' alors prétendait même qu'il n'était pas possible de développer de l'énergie à cet endroit."

Par ces seules révélations, tout l'échafaudage du "Devoir" croule. Le centre de sa discussion porte en effet sur le prix de vente de la fameuse propriété.

Une industrie nationale

L'industrie qui naîtra dans le Lac Saint-Jean sera une industrie vraiment nationale. Le capital américain sera forcé de devenir purement canadien. Le premier ministre nous le révèle en ces termes :

"M. Mellon, secrétaire d'Etat des Etats-Unis, MM. Davis et Duke sont intéressés dans le projet actuel. Ce sont des Américains. Hé, oui, et après ! Est-ce qu'on oublie que ce sont des capitaux anglais qui ont fait New-York ? Est-ce qu'on oublie aussi que l'énergie produite par la Chute-à-Caron ne devra pas sortir de la province et que les promoteurs du projet ont accepté cette condition sine qua non ?

"Ces messieurs ont demandé récemment d'utiliser ce qui leur appartient. La loi leur permet de le faire. Les personnes qui veulent développer un pouvoir hydraulique soumettent leur plan et leurs devis au ministère des Terres, afin que l'on puisse examiner si les plans ne présentent aucun danger. C'est ce qui vient d'être fait.

"Sait-on que ces gens vont dépenser soixante-quinze millions à la chute ? Qu'ils vont en faire le centre mondial de l'aluminium et que tout cela va nous profiter ? Ils vont construire là deux cents maisons et coloniser le district. Car le travail n'est pas facile à cet endroit ; la chute n'est pas un Niagara ; c'est un rapide : il va falloir y faire des travaux immenses, et nous en bénéficierons. C'est l'effort de l'homme qui va faire quelque chose là."

Du capital étranger ? Tant mieux !

Ensuite, l'hon. M. Taschereau dit une de ces vérités de gros bon sens qui devraient donner à réfléchir aux économistes qui n'ont que la lune pour champ d'observation et qui ne tiennent aucun compte des réalités :

"Je vais même vous dire plus que cela. Nous n'avons même pas assez de capitaux américains intéressés dans nos entreprises. Car vous savez qu'il serait difficile de réunir 75 millions pour une affaire comme celle de la chute en ne s'adressant qu'aux Canadiens. Nous avons besoin pour nous développer de l'or de nos voisins. Et cela, qu'on ne l'oublie pas, nous profite au premier chef. Croyez-vous en bonne vérité, que si le capital américain n'était pas intéressé dans notre pulpe que nos industries du papier auraient un débouché naturel et facile aux Etats-Unis ? Regardez plutôt la situation de l'amiante. Nos mines d'amiante sont dans un dilemme : ou bien fermer, ou bien envoyer aux Etats-Unis la matière brute où elle est ouverte par des ouvriers américains sans profit pour nous. Et pourquoi cet état de choses ? Parce que les droits sur l'amiante ouverts sont prohibitifs. Et pourquoi sont-ils prohibitifs ? Parce que le capital américain n'est pas intéressé dans nos mines.

Suite à la page 4



M. Meighen, monté sur sa Rossinante engraisée de gros intérêts et "ferrée" par l'Association des manufacturiers, s'apprête à l'assaut de la forteresse libérale.

Billet de la semaine

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

Ce n'est pas tout de donner à l'enfant et au jeune homme une solide culture morale et intellectuelle ; il faut aussi développer ses facultés physiques. Cette vérité n'est pas nouvelle : "Mens sana in corpore sano" disait Juvénal. Que dirait le poète latin s'il venait visiter certaines de nos institutions d'enseignement ?

Il est reconnu que dans plusieurs de nos collèges classiques modernes on n'accorde pas une part assez large au développement physique des élèves.

On vise, surtout et avant tout, à donner aux jeunes gens une excellente formation religieuse et un bon bagage littéraire. D'exercices physiques propres à donner de la vigueur aux muscles et à conserver le corps en parfait état, il n'est presque pas question. On dirait même que cela ne compte pas dans la vie.

Eh bien ! il y a là une lacune qu'il faudra combler, tôt ou tard, si on ne veut pas que la vitalité de la race canadienne-française diminue. Et le plus tôt un changement aura lieu, le mieux ce sera.

Dans certaines institutions, on a déjà compris la nécessité de procurer aux élèves des moyens de se délasser l'esprit par des jeux propres à fortifier le corps. Malheureusement dans plusieurs autres — nous les nommerons pas, — on persiste à croire qu'on a tout fait pour la jeunesse lorsqu'on lui a enseigné à faire des prières et à composer un article quelconque entre la traduction d'un texte latin et celle d'un texte grec.

Nous prétendons — et notre opinion là-dessus est celle de plusieurs milliers de citoyens qui ont fait un stage plus ou moins prolongé dans l'une de nos maisons où se donne l'enseignement secondaire — que les élèves n'ont pas suffisamment de temps pour se récréer ou que les moyens de se délasser font défaut. Nous connaissons des collèges classiques où le nombre qui est considérable et de la rareté des jeux en sont réduits à se promener, de long en large, pendant les heures allouées à la récréation.

Quelques jeux de balle-au-mur, un ou deux tennis ; on trouve que cela suffit aux élèves, au printemps et pendant la première période de l'automne. En hiver, les favoris du patin et de la raquette ont l'autorisation de se délasser. Les autres peuvent toujours se faire geler les pieds en applaudissant aux exploits de leurs confrères.

De gymnase, il n'en est pas question, une piscine où les jeunes pourraient prendre leurs ébats tout en pratiquant la nage, serait un bien énorme aux corps

Suite à la page 4

À DROITE ET À GAUCHE

L'assemblée de la Baie Saint-Paul a été aussi glaciale que celle de Saint-Roch. Les bleus n'ont pas l'air de dégeler leurs auditoires.

Aimé Dion y a porté la parole, mais il n'a pas soufflé mot de l'enquête sur Blanche Garneau.

Il a causé une désagréable surprise (cet homme est une vraie boîte à surprises) à son ami Maurice Dupré en disant qu'il fallait pour candidat, dans Charlevoix, un homme du comté.

Or, le brave M. Dupré n'est pas du comté et il était allé là justement pour s'ouvrir la voie et chercher des voix... Hélas, Aimé Dion lui a coupé l'herbe sous le pied en gaffant en faveur d'un avocat de la Baie Saint-Paul.

Il n'y a pas de doute que M. Dupré est vexé. Quel comté choisira-t-il maintenant que son ami Dion a passé Charlevoix à un autre, un enfant du comté ?

M. Onésime Gagnon, qui fait déjà partie de l'étude Dupré, ne peut se résigner à se séparer de son collègue ; il le suivra sur les hustings en se présentant, dit-on, dans Dorchester. Seulement, il ne veut pas entendre parler du grand chef Camille Lockwell alias Cl-Git... Est-ce que la bisbille serait parmi les bleus ?

Onésime et Adhémar portent le même nom. C'est pourquoi, le soir des élections, le peuple dira : "Ah! des morts, Gagnon!"

Il y a de affinités entre Adhémar et la caisse électorale des bleus... Camille l'a-t-il sollicité pour sa caisse ou pour en faire un grand homme d'Etat ?

Car Adhémar — mon cher Adhémar, comme dit Lockwell — a l'étoffe d'un grand homme. Dans le commerce et l'industrie, c'est un aigle. Les électeurs de l'Islet l'accueilleront comme un sauveur de la race.

Cl-Git, vêtu de culottes bouffantes et armé d'un cigare Camillo, s'avance cérémonieusement vers Pierre Audet et lui dit : "Pierre, tu es Pierre, et sur cette pierre, je bâtirai mes victoires." Pierre répond : "Présent ! Je serai dans Québec contre le fils de S. N. Parent." Mais Pierre se passe instinctivement la main dans le dos, au souvenir de la cuisante fessée qu'il attrapa jadis dans le comté de Lévis.

Il paraît que Belley et Lockwell ne tirent plus dans le même collier. Pourquoi ces deux illustres chefs ne peuvent-ils plus se sentir ? Il paraît que Cl-Git aurait voulu lui faire enfourcher ses culottes bouffantes et que le vieux luttur se serait rebuffé en déclarant préférer la mitre évêque à la culotte bouffante... D'ailleurs, le bouffant va mieux à Cl-Git qu'à L.-G.

M. André Fautoux est un curieux économiste. Il déclarait à cette fameuse assemblée de la Baie Saint-Paul : "Nous avons importé pour \$700,000,000 de marchandises, l'an dernier, des Etats-Unis. Nous aurions pu fabriquer ces marchandises au pays ou faire gagner ces millions à nos cultivateurs." Il faut être vraiment dans la lune pour prétendre que nous pouvons produire tout ce que nous importons des Etats-Unis.

LA RECIPROCITE EST NECESSAIRE AU DEVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES

Le seul moyen pour le Canada de suppléer à l'insuffisance de sa population est prendre pied dans la clientèle américaine de 110,000,000 d'habitants - Recherchons avant tout le libre-échange réciproque et le reste nous viendra par surcroît - Une chose possible - A nous de le vouloir

(QUATRIEME ARTICLE)

Nous avons vu, dans les articles précédents, l'absurdité de la haute protection, qui est condamnée par la raison, par l'histoire et par l'autorité des économistes les plus distingués. Le seul tarif logique est le tarif du revenu.

Il sera donc du devoir de l'Etat de n'entraver en rien la liberté du commerce et de refuser sa protection à telle ou telle entreprise non conforme aux besoins nationaux ou aux conditions naturelles du pays.

Seul le parti libéral, dans le Canada, a tenu vers ce but. Il a lutté avec persévérance contre la poussée féroce des intérêts particuliers ; il a empêché les conservateurs d'élever à leur gré les taxes douanières ; il a résisté aux puissances de l'argent qui sollicitaient son concours pour opprimer le peuple ; il a baissé prudemment, peu à peu, selon les besoins et les circonstances les barrières tarifaires ; avant tout, il a recherché la réciprocité. Il est tombé sur cette question en 1911, il ne s'est pas découragé. Il poursuit cet idéal de toutes ses énergies, et le jour viendra où les deux pays, Canada et Etats-Unis, ouvriront les digues et adopteront le principe fameux : laissez faire, laissez-passer. Ce jour-là sera l'un des plus magnifiques triomphes du libéralisme canadien.

Les bienfaits de la réciprocité

Le libre-échange mutuel créerait, entre les deux peuples, une fraternité économique extrêmement profitable de part et d'autre. La circulation des produits et des capitaux se faisant, de l'un à l'autre, par le jeu des forces naturelles, l'équilibre industriel et financier se produirait bientôt entre le Canada et les Etats-Unis. Le premier attirerait à lui une partie plus substantielle de la richesse de son voisin ; le second s'approprierait ici à meilleur compte que partout ailleurs.

On sait que le marché domestique est toujours le plus avantageux, parce que plus près de nous et sujet à moins de risques. Or, nous avons un pays grand comme les Etats-Unis et onze fois moins peuplé. Nos neuf millions d'habitants ne pourraient pas, sans crever d'indigestion, absorber les fruits de notre sol et les produits de nos fabriques. Mais supposons un moment qu'une loi de justice abatte les barrières que des mesures iniques ont élevées aux frontières canado-américaines ; tout de suite, notre marché domestique s'agrandit : 110,000,000 de clients américains s'ajoutent aux neuf millions de clients canadiens ; notre peuple voit baisser le coût d'une multitude de nécessités de la vie entrant en franchise dans le Dominion ; nos voisins achètent en quantités énormes les produits naturels de notre pays ; toutes nos industries fondées sur la nature et le bon sens économique se mettent à fonctionner avec une activité formidable ; l'ouvrier est plus sûr de son emploi ; le commerçant entrevoit des perspectives plus vastes et plus fructueuses ; le cultivateur n'a plus à craindre la pénurie des consommateurs ; l'harmonie renaît sur les malheurs engendrés par l'organisation artificielle et malfaisante d'un état matériel fondé sur la sottise protectionniste.

Les précautions à prendre

La réciprocité ne saurait toutefois être absolue et intégrale. Un certain tarif doit être maintenu pour deux raisons : 1.—pour des fins de revenu ; 2.—pour permettre à des industries trop jeunes ou non viables par nature en ce pays de se réorganiser de façon plus rationnelle.

La destruction totale des droits douaniers, si elle survenait du jour au lendemain, apporterait dans le trésor des perturbations profondes. Le commerce et

l'industrie, il est vrai, feraient profiter le fise de leur rapide accroissement ; mais on ne peut songer à substituer en un tour de main, par la seule signature d'un traité de commerce, aux revenus douaniers ceux d'une autre source. Il est certain que le jour où les libéraux obtiendront la réciprocité, ils sauront tenir compte des circonstances et garder au moins pour un temps une partie de l'ancien système, qui est vieilles et intolérable.

Quant aux industries mises en danger par le nouvel état de choses, on leur donnera des sauvegardes. On leur gardera une protection relative, mais lentement décroissante, de manière à leur donner une période prolongée de réorganisation. Si leurs chefs sont vraiment des hommes de bonne volonté et d'initiative, il leur sera possible, au bout d'un certain nombre d'années, de changer radicalement leur mode de production. A plusieurs d'entre elles, il suffira d'un renouvellement de machines, d'une modernisation au point de vue technique, pour résister victorieusement à la concurrence ; d'autres découvriront, parmi les ressources inépuisables d'un pays neuf, un genre d'activité tout aussi fructueux que l'ancien ; quelques-unes mêmes, s'il est reconnu qu'il est impossible de les modifier et que leur disparition entraînerait une crise locale sérieuse, jouiront de la protection qu'elles méritent. Toutes ces réserves faites, ils restera que seules viendront à s'effacer tôt ou tard les industries absolument indaptables et plus ou moins nuisibles au progrès général du pays. Nous n'y perdrons rien ; nous y gagnerons tout.

La réciprocité est possible

On sourit quand on entend des petits grands hommes d'affaires et des journalistes nous dire avec sang-froid que le Canada ne pourra jamais obtenir la réciprocité des Etats-Unis. On se demande d'où leur vient le don de prophétie.

Les Américains nous ont offert l'échange réciprocaire en 1911. Pourquoi pas maintenant ? Pourquoi pas en 1930 ? Chez eux comme chez nous, la haute et folle protection n'a pas le prestige d'un dogme. On peut en changer ; on change de tout quand ça profite.

Le jour où les Canadiens montreront la ferme détermination de commercer librement avec les Américains, l'entente sera prochaine. Sans les déclarations cupides d'un clan de manufacturiers égoïstes, la réciprocité serait peut-être à l'ordre du jour à Washington. Et puis, les gouvernements tombent les uns après les autres, dans la grande république ; Les hommes se remplacent comme les opinions. Que les libéraux fassent auprès des autorités américaines une pression constante, intelligente, persévérante ; on verra un jour bouger l'exorbitant tarif Fordney. Ce sera l'abondance, le salut. Mais que l'esprit conservateur prévale et que la haute protection s'installe aussi de notre côté, alors, "adieu, vaches, cochons !..." La mentalité de clan aura tout gâché.

Je dirai plus. Il devient évident que les Etats-Unis auront besoin plus que nous de la réciprocité. Leur population de 110,000,000 d'habitants est déjà une famille peu facile à nourrir. Les producteurs de blé de l'oncle Sam n'ont presque pas de surplus d'exportation. Que sera-ce quand la population sera de 130,000,000, dans quelques années ? Il faudra ébrécher le tarif Fordney ou condamner tous les consommateurs américains à payer très cher le pain quotidien. Le peuple n'endurera pas cette injustice.

Et l'annexion ?

Les profiteurs, les hauts protectionnistes, répondent au cri réciprocité par celui de l'annexion. Enfantillage ! Les barrières injustes ont favorisé plus de

Suite à la page 4

GRAND SUCCES LIBERAL A GRAND'MERE

Fuite de la page 4
HON. ARTHUR CARDIN

Lorsque M. le Dr Guilbord annonça le ministre de la Marine et des Pêcheries du Canada, l'honorable M. Arthur Cardin, des ovations partirent de tous côtés, montant de centaines de poitrines, pendant que déchiraient l'air les sons des sirènes d'automobiles.

Les occupants de l'estrade debout autour du souriant héros de cette manifestation s'élevèrent, l'acclamaient aussi, vivement.

"C'est un réel plaisir pour moi", commença l'orateur admiré qu'est le ministre de la Marine, "de rencontrer, en un jour aussi ensoleillé, cette population de Champlain avec laquelle je pris, un jour, dans la cité de Shawinigan, un contrat dont je conserve un souvenir tout mêlé de sentiments de reconnaissance. Je vous retrouve, animés des mêmes dispositions qu'alors, portant sur vos figures le même sourire de confiance. Tout cela fait du bien à des hommes publics. Ceux-ci dans les heures difficiles que nous traversons actuellement, ont plus besoin que jamais de votre considération et de votre appui.

"C'est un témoignage palpable de ma considération que, moi aussi, j'ai tenu à apporter, aujourd'hui, à votre député, M. Desaulniers, l'un des plus distingués et actifs membres de la Chambre des Communes. Il n'est pas l'homme aux grands discours et ce n'est pas là la plus haute qualification à rechercher pour un homme public.

"La plus belle vertu de l'homme public, c'est l'honnêteté, base de toutes les vertus. M. Desaulniers en est orné. D'une indubitable intégrité, tant dans sa vie privée que dans sa vie publique, il ne compte que des amis, à la Chambre des Communes, où il fait preuve d'une admirable assiduité à ses devoirs pour le bien de son comté, pour le bien-être de sa province et du pays tout entier.

"Je vous félicite, vous qui lui donnez ce témoignage, car, malheureusement, dès qu'un citoyen a commencé à grandir, il devient plutôt le point de mire des mesquines jalousies. Au lieu de croire aux accusations les plus ridicules contre nos hommes publics, appuyons-les. Car, nous, canadiens-français, prenons-en notre part, nous ne commandons jamais par le nombre en ce pays.

"Cette terre canadienne est désormais terre anglaise. Dominés que nous sommes par le nombre, nous ne pouvons nous imposer que par la valeur de nos enfants et la vertu de

notre peuple, c'est pourquoi il nous est nécessaire de faire l'union autour de nos hommes publics. Ayons confiance en eux, tâchons d'exagérer plutôt le peu de bien dont ils ont le crédit.

"De la bonne réputation de nos hommes publics il réjaillira du bien sur vous tous. La perfection n'étant pas de ce monde, il est une bonne manière de juger les hommes et c'est par comparaison. De cette manière, électeurs de Champlain vous vérifierez que votre député, M. Desaulniers, vous fait honneur...

L'hon. M. Cardin exprima son regret de l'absence de son collègue des Douanes, l'hon. M. Jacques Bureau (la foule acclame son nom) qu'une indisposition retient à son foyer des Trois-Rivières.

"M. Bureau", poursuit-il, "aurait voulu personnellement apporter ici un hommage chaleureux à son ami, M. Arthur Desaulniers, comme il le fit le 8 décembre 1921." (appl.)

"M. Desaulniers a appuyé, avec constance et sincérité, le gouvernement King et c'est un beau titre pour lui, car MacKenzie King a refait l'harmonie entre toutes les races du Dominion, il a fait disparaître du sol canadien les semences de haine, de zizanie et de méchanceté si abondamment jetées dans ce sol depuis 1911.

"C'est là le moyen d'arriver des conservateurs, la culture de la plante vénéneuse des préjugés, c'est là leur moyen de se maintenir au pouvoir.

"Maintenant l'on mène une existence harmonieuse, de l'Atlantique au Pacifique.

"Je le constatai, l'an dernier, alors que j'eus l'honneur d'accompagner, dans sa tournée de l'Ouest, le premier ministre du Canada.

"Grâce à sa politique de conciliation, il y fit acclamer le nom de la province de Québec et la politique libérale, politique de conciliation. Bien vive fut mon émotion quand sur les points les plus anglais du Canada, j'entendais, à notre passage le chant du "O Canada" dont montaient et laes de la Colombie Anglaise répercutaient les accents.

"MacKenzie King a réuni les bonnes volontés dans toutes les races de ce pays et il les fait travailler, d'un commun accord, pour la grandeur commune du Canada. Il est l'étoile de Laurier, canadien-français, un homme d'Etat mieux disposé à notre égard. Pour rester fidèle à Laurier, il fut jadis battu dans son propre comté." (Appl.)

"Sans doute la position du Canada n'est pas aussi prospère qu'elle l'était dans un passé non lointain. C'est que notre pays a pris sa place, au soleil, parmi les autres nations. Il a passé l'âge de l'enfance et de l'adolescence, il a maintenant envers la famille humaine ses obligations, tout comme les autres

grandes nations.

"Comme pour l'individu, avec plus de liberté, apparaît, pour une race, un surcroît d'obligations. Le peuple canadien ne peut plus maintenant se dévouer des privilèges droits et responsabilités qui sont désormais son lot.

"Puisque nous participons à la vie du monde entier, il était tout naturel pour nous de ressentir les commotions de la vieille Europe, les effets de la grande guerre.

"Cependant notre situation n'est pas désespérée et nous nous remettons du malaise économique mondial plus vite qu'ailleurs.

"La vieille Angleterre, avec le trésor du monde entier, avec des politiciens expérimentés, des diplomates entraînés, économiquement et socialement, dans une position plus mauvaise que le Canada.

"Ne croyons pas les semeurs de mauvaises nouvelles, de découragement."

L'hon. M. Cardin compare Monty & Cie au vieux somnifère d'une histoire comique dont le glas retentissait pour des deuils probables.

"Le parti libéral, resté fidèle à ses principes, a depuis quatre ans, accompli des œuvres.

"Nos adversaires ont-ils, eux, une théorie susceptible de tout guérir, en quinze jours? Sont-ils des hommes nouveaux? Vous le savez que ce sont les mêmes qu'en 1917 et qu'en 1921.

"Ils ont la même détermination. Meighen visitant, l'an dernier, les convents et écoles de la province de Québec, disait aux électeurs:

"Vous ne m'avez pas compris. Si cependant je revenais au pouvoir, je ferais de nouveau ce que vous me reprochez."

"Voilà, s'écrie M. Cardin, l'homme, voilà les hommes qui veulent que vous leur disiez: Nous avons eu tort.

"Le gouvernement actuel ne prétend pas être parfait, mais il est bien intentionné. Sous des circonstances extrêmement difficiles, il a réalisé des œuvres. Vous le maintiendrez au pouvoir. Il n'y a rien de changé pour vous empêchez d'envoyer de nouveau 65 députés à Ottawa.

A votre jugement s'impose relativement aux bleus, tout comme en matière légale, un verdict de chose jugée."

L'hon. M. Cardin montre comment la balance du commerce est en faveur du Canada, les exportations excédant de 250 millions les importations canadiennes.

Après 1911 la dette canadienne passa de quelques centaines de millions à deux milliards et, pour payer les seuls intérêts de cette colossale dette, il fallut donner les deux tiers du revenu total du pays.

Des surplus maintenant apparaissent dans la Trésorerie publique. Au 31 juillet 1925, la

dette du Canada avait été réduite de plus de \$16,000,000. D'avril à juillet 1925, l'administration King a réduit de \$800,000 à \$1,000,000 les dépenses publiques et augmenté de \$2,000,000 les revenus du Dominion.

Cependant, il est des déboursés indispensables à effectuer. Pour accomplir cette œuvre de réfection nationale il faut aussi au gouvernement King le concours du temps.

"Mêlez-vous donc", poursuit l'hon. M. Cardin, "de ces charlatans vous exhibant leur panacée universelle: la hausse du tarif. Si cela est un si bon remède, pourquoi ne l'ont-ils pas haussé le tarif, alors qu'ils étaient au pouvoir? Cette question du tarif est importante, mais elle n'est pas la plus importante.

"Les Etats-Unis se sont entourés d'une muraille de Chine et, malgré un tarif prohibitif, le chômage sévit dans les textiles, outre-quarante-cinquième. Les industriels américains ont dû réduire de 10 et 15% les salaires des employés de filatures. Ces usines ne fonctionnent que trois jours par semaine.

"Le tarif ne doit pas être un instrument de bataille électorale. Nos adversaires disent qu'ils veulent protéger les cultivateurs. Voyez leur fourberie. En 1911, le parti libéral voulut passer avec les Etats-Unis un traité de réciprocité qui aurait permis aux cultivateurs canadiens d'envoyer en franchise leurs produits à 110,000,000 d'habitants.

"Ce sont eux, nos adversaires, les avocats d'un tarif élevé, qui vous ont fermé ce marché de la république voisine.

"Ce sont eux aussi qui viennent de s'opposer à la ratification du traité australien, parce qu'il est avantageux pour l'industrie canadienne du papier, du bois et de la pulpe.

"Ils prétendent qu'en retour les produits agricoles australiens vont envahir notre marché. Cela est ridicule. A raison des distances, il ne vient et ne peut venir ici de produits agricoles de l'Australie.

"Ce mur tarifaire doit être environné, à notre détriment, les Etats-Unis, ce sont les conservateurs qui l'ont bâti.

L'hon. M. Cardin, parlant du mouvement migrateur vers la république voisine, dit qu'il exista de tout temps, nos gens étant attirés vers le grand pays voisin, tout comme vers nos grandes villes et en général vers tous les faux brillants. Il émet cependant une vérité: "C'est qu'il y a bien des gens qui n'auraient pas eu besoin d'aller aux Etats-Unis, s'ils avaient travaillé ici autant qu'ils travaillent maintenant aux Etats-Unis. La vie est un combat partout et meilleure que celle de l'ouvrier américain est celle de l'ouvrier canadien.

Suite à la page 3

NOUVEAUX TAUX DE TRANSPORT SUR LA RIVE SUD

Le public a la plus belle occasion de voyager à un prix qui équivaut au prix du gros, en achetant des Passes Hebdomadaires.

TRANSPORT A MOINS DE 5cts

LEVIS TRAMWAYS CO

Téléphones : 2-8064
2-8065

Résidence privée : 2-8066

A. DESLAURIERS Ltée

Entrepreneurs-Menusiers et Contracteurs Généraux

Spécialité dans les bois durs : tels que noyer noir, acajou, chêne, châtaignier, gommier, bois jaune, etc., ainsi que les panneaux plaqués.

68 rue Lalemant, Québec.



Une des meilleures organisations administratives au monde

La Commission des Liqueurs de Québec est administrée de façon parfaite

LA COMMISSION des Liqueurs de Québec est de création assez récente, et cependant son administration est considérée dans tout le Dominion comme un véritable modèle. Il y a dans la Commission six services distincts: Bureaux et Comptabilité, Magasins, Entrepôtage et Embouteillage, Surveillance et Police, Infirmerie et Laboratoire.

Chacun de ces services est dirigé par un chef éprouvé et que la Commission n'a engagé qu'après avoir obtenu la certitude de sa compétence. Tout le personnel est également choisi avec beaucoup de soin et le public en est évidemment satisfait car les plaintes contre les employés sont rares. La courtoisie du personnel des magasins, qui est le plus en contact avec le public, est vivement appréciée.

Les bureaux et le service de comptabilité de la Commission ont été organisés dès les débuts par des hommes d'affaires d'expérience, des comptables qui avaient comme bases à leur système de tenu de livre la simplicité et le bon ordre.

Les magasins de la Commission font l'admiration des étrangers. Tout y est d'une propreté si grande et d'une apparence si irréprochable que l'acheteur en y entrant éprouve tout de suite de la confiance envers ceux qui ont assuré à notre province cette institution. Tout y respire la modération. Il n'y a aucune affiche pour inviter l'acheteur à se procurer tel produit plutôt qu'un autre. Encore là, le bon ordre règne.

L'entrepôtage et l'embouteillage sont dans un même service et sont dirigés par des experts qui voient à la conservation des vins et des liqueurs, à la température qu'il faut pour en préserver le goût et l'arôme, et observent sur ce point toutes les règles des maisons ancestrales.

Le service de surveillance et de police est dirigé par des hommes qui joignent à l'expérience une connaissance parfaite du problème des liqueurs. La surveillance s'exerce d'abord sur les détenteurs de permis qui doivent donner l'exemple de l'observance la plus rigoureuse de la loi. Les contrebandiers et les trafiquants d'alcool clandestin (qui peuvent être considérés comme des empoisonneurs publics) sont poursuivis sans pitié dès que la Commission est au courant de leur criminelle industrie.

Vu le nombre considérable de ses employés, la Commission a aussi créé un service d'infirmerie, attaché à ses établissements. Au cours de l'année 1923-24, un grand nombre de cas d'accident ou de maladie ont été menés à l'infirmerie. On a là une preuve incontestable de l'utilité de ce service humanitaire.

La Commission des Liqueurs s'enorgueillit d'avoir organisé un laboratoire qui doit être fort apprécié du public. L'une des principales ambitions de la Commission était d'offrir au public des liqueurs de première qualité. Il fallait pour cela en assurer une analyse sévère. Dans les premiers temps de son administration la Commission faisait analyser tous ses produits, par les plus grands analystes du pays, la compagnie Milton Hersey et la compagnie J. T. Donald. Aujourd'hui, toutes les analyses sont faites au propre laboratoire de la Commission.

2,155 analyses de différents vins et liqueurs ont été faites au laboratoire pendant l'année 1923-24. En voici la liste complète:

Déterminations d'alcool.....	81
Analyses d'alcool.....	117
" de Brandy et Cognac.....	116
" de Gin.....	131
" de Liqueurs.....	29
" de Rhum.....	45
" de Whiskey.....	285
" de Vin.....	645
" diverses.....	706
Total des analyses.....	2,155

Ces chiffres démontrent que la Commission ne livre au public aucun produit, vin ou liqueur, sans le faire analyser.

EXTRAIT du témoignage du président de la Commission des Liqueurs à l'enquête parlementaire tenue à Québec sur ses opérations:

Question.—"M. le président, pouvez-vous nous donner une idée de l'organisation que vous avez au point de vue administratif?"

Réponse.—"Je passerai peut-être par vouloir nous vanter mais je prétends que c'est la meilleure organisation qu'il y ait au monde. Elle peut être comparée facilement avec celle du C.P.R. Toutes les précautions sont prises sous tous les rapports, pour la liqueur alcoolique, quand on la reçoit, jusqu'à ce qu'elle soit embouteillée pour être livrée aux magasins et jusqu'à ce qu'elle passe entre les mains de la clientèle. Rien n'est négligé."

Question.—"Sous le rapport de la propreté?"

Réponse.—"Sous le rapport de la propreté et sous tous les rapports."



GIN Canadien Melchers Croix D'Or

Fabrique à Berthierville, Qué. sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entropôt

TROIS GRANDEURS DE FLACONS:
Gros 42 onces - Prix \$3.80
Moyens 26 " - " 2.55
Petits 10 " - " 1.10

The Melchers Gin and Spirits Distillery Co., Limited - Montreal



DISTILLERIE À BERTHIEVILLE

Téléphone : 2-7865

T. E. ROUSSEAU Ltée INGENIEURS

Entrepreneurs Généraux

48, 2^{ème} Avenue, - LIMOILOU.

POUR VOS IMPRESSIONS Adressez-vous à
La Cie de Publication de Lévis

39, RUE SAINT-LOUIS,

LEVIS

ENTRE LA RIGUEUR ET LA FAIBLESSE

Il n'est tel que de vivre un peu longtemps pour avoir des surprises, beaucoup de surprises, énormément de surprises. Malheureusement, la durée de la vie humaine, si elle permet quelques occasions successives de stupéfaction, n'est pas assez longue pour que le même individu, après le chambardement brutal des idées en faveur dans sa jeunesse et leur remplacement par des théories diamétralement opposées, puisse voir s'effectuer à nouveau le petit jeu de bascule.

Nous avons vu le triomphe de la peinture léchée, remplacée depuis par la peinture mastiquée. Nous avons vu la sculpture ellipsoïdale remplacée par la culture cuboïdale. Nous avons vu substituer la musique algébrique et métaphysique à la musique mélodique. Nous avons suivi l'évolution du théâtre logique vers la conception rébus et mots en croix. Nous avons vu des milliers d'autres bouleversements dans le domaine moral ou le domaine intellectuel, mais il est probable que seuls nos petits-fils et arrière-petits-fils verront le tour de roue qui ramènera au zénith toutes les vieilles théories aujourd'hui périmées, ridicules et vilipendées.

La dernière et toute-récente surprise des hommes nûrs, c'est la faillite de la kleptomanie. Nous avons assisté, ou presque, à l'invention de la kleptomanie, c'est-à-dire à cette conception que le vol est une maladie mentale.

On se souvient d'une période où la société fut prise d'un immense attendrissement et d'une incompréhensible pitié à l'égard de toutes les tares et de toutes les déchéances. Au nom de l'irresponsabilité, un juge fameux de Châteauneuf-Thierry, où l'on est décidément "bonhomme" depuis La Fontaine, un juge, chargé par définition et par le garde des sceaux de rendre de préférence le parti de la société contre les délinquants et malandriers, a pris longtemps le parti de ceux-ci contre celle-là, et avec une sollicitude, une subtilité dans l'indulgence qui, jadis, nous laissent pantelants d'émotion après des jugements a priori déconcertants.

C'a été aussi le temps où la réhabilitation de la galanterie haute ou basse était à la mode. On ne s'apitoyait plus, comme quarante ans auparavant, sur l'ouvrière gagnant péniblement et proprement sa vie, s'endormant sur un ouvrage nocturne supplémentaire, triant pour les siens jusqu'à la phthisie; non, à la pitié romantique avait succédé la pitié en quelque sorte réaliste et théâtrale. On versait des larmes sur le sort de la pauvre fille fourvoyée en dehors du chemin de la pudeur, de l'honnêteté, de la considération; sur le sort pitoyable de l'infortunée qui — c'était plus fort qu'elle! — avait horreur de se lever de bonne heure pour se rendre à un atelier qui détestait le travail régulier, et les modestes gains laborieusement récoltés; qui plaignait les ouvrières ou les domestiques sur les difficultés, la fatigue, la régularité de leur honnête servage. Et les dessinateurs, les romanciers, de broder sur la grande pitié des réprouvées de brasserie, de la rue, et autres endroits lamentables.

On venait aussi d'inventer le crime passionnel qui permettait à un homme, ou à une femme, quelquefois assez indifférents jusqu'ici à une infidélité, de prendre, sous

l'empire d'une mauvaise humeur exacerbée ou d'un coup de dépit, un revolver ou un bol de vitriol pour occire ou défigurer l'infâme au nom de la passion, sacrée dénommée brève. Transformé en un sensible crocodile, l'adroit avocat mouillait son rabat de quelques larmes, les jurés ravalèrent un sanglot, les juges se mouillaient d'émotion, le public (qui ne sait jamais ce qui peut arriver!) applaudissait, sinon avec des félicitations, du moins au milieu de la sympathie générale.

Parallèlement, les psychiatres découvraient la kleptomanie. Ils découvraient que lorsqu'une femme (riche ou pauvre, cela n'a rien à voir) se trouvait dans un magasin, à portée, par exemple, de jolies petites chemises, un réflexe imputable seulement à l'imperfection de notre système nerveux l'obligeait à regarder d'abord si personne ne l'observait, à manœuvrer son bras et sa main, l'une prolongeant l'autre, dans la direction des jolies petites chemises, d'en saisir une ou plusieurs avec dextérité et rapidité, de simuler la plus absolue indifférence, de s'éloigner doucement pour ne pas éveiller les soupçons, et, une fois rassurée, de s'en aller à vive allure jolindre les chemises aux mouchoirs, bas, combinaisons, serviettes, et autres articles collectionnés grâce à des accès de kleptomanie subits en série.

Au courant des dernières découvertes de la science médico-légale, les kleptomanes, amenées devant un commissaire de police, pleuraient, ne manquaient pas d'affirmer qu'elles n'y comprenaient rien, et de jurer que "c'était plus fort qu'elles". A ces déclarations prévues, le commissaire, bon enfant, se tournait vers un secrétaire, et l'on hochait la tête de compagne, d'un air entendu: "Plus fort qu'elle... Compris: Kleptomane!... Horreur bien connue et morbide des vendeurs et demoiselles de magasin, ces intermédiaires exigeants interposés par des commerçants mercantiles entre l'acheteur et la caisse!... Remettez-vous, ma pauvre enfant... Allez en paix, et, si vous pouvez, ne péchez plus... Ne péchez plus des pièces de layette quand la garde-pêche a le dos tourné."

Car, bien entendu, la pauvre enfant se gardait bien de dire que ce qui répugnait surtout à son système nerveux, c'était de payer les objets dont elle avait envie.

Tout était pour le mieux dans les consciences tranquillisées des juges et des complices, quand un médecin, sceptique et observateur, parut, président de la commission de propagande de la Ligue d'hygiène mentale, lequel houscula le pot de fleur et les balances indulgentes de la justice. Le docteur Anticommune nia la kleptomane, car, dit-il, avec une apparence de raison, comment se fait-il qu'ayant classiquement, la crise une fois passée, "horreur de son acte", la malade infortunée, pour ténuer le bourrelage de sa conscience, n'ait jamais l'idée élémentaire de restituer ce qu'elle déroba — ce qu'elle pourrait faire souvent sans risques, ou même en s'attirant des marques de sympathie et des remerciements?

Or, il paraît que jamais on n'a vu une kleptomane rendre une petite chemise ou une paire de bas; elle ne les rapporte pas, elle les porte; il y a une nuance sensible.

Ce qui est significatif encore, c'est que la kleptomane dans les grands magasins n'est punie que par nos compatriotes, et principalement à Paris. Il n'y a pour ainsi dire pas de kleptomanes dans les autres pays. Consolons-nous en pensant que si ça n'est pas flatteur pour la France, c'est du moins tout à l'honneur du commerce parisien, qui seul sait créer des articles à ce point tentants.

Il résulte de tout ceci que, par excès d'analyse et surabondance de flair psychologique, on a simplement donné un pseudonyme optimiste à celle que l'on appelait si clairement auparavant une voleuse. Une kleptomane n'est une voleuse vue par un psychiatre à travers la mansuétude exaspérée et l'obsession de l'irresponsabilité. Elle ne relève pas de la donche, elle relève du Code pénal, quitte à ce que jouent, au gré des juges, les circonstances atténuantes.

Pour concilier l'idée d'indulgence et la nécessité d'une sécurité sociale, ne pourrait-on doter la justice d'un moyen d'appréhender qui ne serait ni la main de fer de la rigueur, ni le gant de velours de la faiblesse?

Miguel Zamacois.

TUBERCULOSE ET MORTALITÉ INFANTILE



Jeunes Mères,
vous voulez sauver les petits — laissez-nous vous aider!

EN 1922-23 dans cette province la mort conduisait au cimetière 14,615 enfants de 0 à 5 ans. De ce nombre, 11,297 étaient agés de moins de 12 mois! "La race progresse sur les pieds des petits enfants." Vous voulez sauvegarder leur santé. Vous voulez conserver à la société les petits que Dieu a confiés à vos soins.

Tout ce qui vous manque, peut-être, c'est la connaissance de quelques notions sur l'hygiène élémentaire qui vous aideront à garder sains ces êtres que vous chérissez plus que vous-mêmes, et qui vous aideront en même temps à diminuer les ravages trop considérables chez nous causés par la tuberculose.

CES conseils d'hygiène, dont l'enseignement plus répandu dans notre province est si nécessaire au bien-être des nôtres, peuvent être obtenus de trois manières: en consultant votre médecin de famille, par consultation gratuite au dispensaire, ou en écrivant au Service provincial d'hygiène qui vous fournira ses brochures gratuitement.

N'attendez pas que vos enfants soient malades. Le médecin appelé à temps sauve souvent l'enfant de la mort. Ou, venez consulter au "gouttes de lait" organisées dans votre district.

Dejà, le Service provincial d'hygiène, avec le généreux concours de votre gouvernement, a participé à l'organisation dans la province de 20 dispensaires antituberculeux et de puériculture. Médecins et infirmières sont à votre

service. Consultez-les, utilisez-les, soutenez-les. Tous peuvent y consulter; il n'y a que les déshérités de la fortune qui peuvent s'y faire traiter. Les dispensaires vous donneront les conseils destinés à procurer à vos enfants une croissance normale, et aussi vous diront les précautions à prendre pour protéger votre famille contre la maladie.

Les conseils que vous fournirez les dispensaires vous permettront de donner aux enfants lorsqu'ils seront en âge d'aller à l'école des petites leçons d'hygiène chaque jour. Ces leçons, souvent répétées, impressionneront leur jeune esprit et porteront profit à leur santé future.

Et plus tard, lorsqu'ils seront pères et mères de famille, ils sauront non seulement mettre en pratique mais enseigner aux-mêmes à leurs enfants ce qu'ils auront appris.

Jeunes parents, vous ne sauriez commencer trop tôt d'apprendre et d'inculquer ces notions d'hygiène. Vous êtes la principale base sur laquelle repose l'avenir de notre province!

Sauvez les Enfants



Sauvez la Race

Service Provincial d'Hygiène
Autorisé par le Secrétaire de la Province, Québec

Rés.: rue du Collège, BEAUPORT

RAOUL CHÈNEVERT

Architecte
de Tanguay & Chênevert

Téléphone: 2-1466

20 1/2, Rue d'Aiguillon,
QUEBEC.

15¢ LE PAQUET — aussi en boîtes métalliques HERMETIQUEMENT FERMÉES d'une 1/2 lb.

Le Tabac de Qualité
OLD CHUM

GRAND SUCCES LIBERAL À GRAND'MÈRE

Suite de la page 2

"Ne laissons pas déprécier notre pays et rappelons-nous que nos pères eurent des tâches autrement rudes que les nôtres.

"Enracinons-nous davantage dans le sol canadien."

En réponse à ceux qui, relativement à la préférence impériale, disent que Laurier a sacrifié le Canada à la Grande-Bretagne, l'hon. M. Cardin dit que cette préférence fut une question d'affaires et non de sentiment, cela est si vrai, que les Conservateurs l'ont maintenue, cette préférence. L'on exagère, il

ne vient pas au Canada autant de produits anglais qu'on le déclare. Ce ne sont là que des bagatelles.

"La grande question du jour", dit l'hon. M. Cardin, "est celle du transport et celle de trouver des marchés. Le Canada produit suffisamment, mais il manque de marchés, nos adversaires parlant de la nécessité d'un "home market". Ils errent lamentablement.

"Il y a 50 p. 100 de la production totale du Canada, qui doit être expédié à l'étranger. Ce n'est que par de mutuelles concessions que l'on fait du commerce. Le Canada doit accepter les produits des pays étrangers, s'il veut y expédier les siens.

"Les malaises dont souffre le Canada sont dus au lendemain de la crise mondiale, de

1914 et à des causes bien individuelles, telles que le manque de prévoyance et la mauvaise administration chez nos industriels."

L'hon. M. Cardin termina sur une vision, partagée par l'auditoire qui subsistait, concis, les charmes de sa parole et ce fut celle de la rentrée prochaine du Dominion Canadien dans les sentiers de la prospérité.

Ses derniers mots furent un délicat compliment aux dames présentes en très grand nombre.

M. PAUL MERCIER, M. P.

Le député de St-Henri Westmount prit la parole, lorsque cessèrent les clamours d'ovation au ministre.

Il endossa les paroles substantielles et entraînantes de l'hon. M. Cardin et, parlant des élections du Nouveau-Brunswick dit que de l'avenir même de M. Baxter, cela ne signifiait rien pour le domaine fédéral.

Ayant rappelé les bienfaits prodigués à l'ouvrier par le parti libéral, il termina sur un bel éloge de ses collègues MM. Désaulniers, Delsie, ainsi que de MM. Bordeleau, Guillemette, Mercier et Philippe Bigué, C.R.

M. le maire Guilford remercia les orateurs et, sur sa proposition l'assistance cria en leur honneur, d'enthousiastes hurrahs.

"Le Cri de Québec" est imprimé par LA CIE DE PUBLICATION DE LEVIS, 39-39 1/2, rue St-Louis, Lévis.

UN DISCOURS D'ARTHUR SAUVE

Electeurs de Québec, Bien chers et bien-aimés électeurs de Québec.

On m'a si souvent reproché de n'avoir pas de programme que j'ai décidé aujourdh'hui de venir vous en exposer un.

Je m'en vais donc d'abord vous dire que tous que vous en êtes, avec le Gouvernement qui nous régit actuellement, vous êtes des martyrs.

Encore, s'il n'y avait que lui ! Mais, malheur des malheurs il y a encore Armand, Gauthier, Lockwell et la "Gang" de brailleurs et de girouettes qui sont à mes trousses.

Armand ! Bien vous connaissez Armand Lavergne ? Il a passé par tant de partis qu'il est devenu comme un "crossword puzzle" coloré.

Puis il y a L.-J. Gauthier ; celui qui a trahi son parti alors qu'il était libéral.

Ensuite vient Camilien Lockwell. Celui-là, il est collé au parti conservateur, mais il me montre les dents parce qu'il commence à s'apercevoir que tant que je serai à la tête du parti on rentrera jamais.

Vous voyez comme je suis mal pris. C'est pour ça que je erie tout le temps le pouvoir ! le pouvoir ! Qu'est-ce que ça peut bien vous faire à vous autres de me le donner.

Je commence à m'apercevoir que ça cogne des clous dans l'assemblée. Ça ne me surprend pas, ça se produit à chaque fois que je parle.

Quant au programme dont je vous ai parlé au début, on en parlera une autre fois. D'abord c'est ennuyer les programmes, hein ? Vous trouvez pas ça vous autres ?

PEDRO.

Chronique littéraire LITTÉRATURES... À LA MANIÈRE DE...

L'esprit français est moqueur par nature. Vif à discerner un ridicule, habile à démêler l'attitude grotesque de l'attitude sensée.

Cependant la reine Didon Perdait sa face de doudou Pour prendre celle d'une étiquette.

Nous n'avons pas de Virgile québécois. Dieu sait quand une heureuse mère en mettra un au monde.

Autre lacune de l'oeuvre : le titre. Pourquoi les auteurs n'ont-ils pas songé à imaginer un titre plus neuf ?

Le livre, d'ailleurs, n'a aucune prétention exorbitante. On l'a écrit en s'amusant pour amuser. On n'a qu'à lire ce passage de la préface pour le constater.

Puis il y a L.-J. Gauthier ; celui qui a trahi son parti alors qu'il était libéral. Ca c'en est un beau p'tit. Il me vendrait pour une bouchée de pain.

Ensuite vient Camilien Lockwell. Celui-là, il est collé au parti conservateur, mais il me montre les dents parce qu'il commence à s'apercevoir que tant que je serai à la tête du parti on rentrera jamais.

Vous voyez comme je suis mal pris. C'est pour ça que je erie tout le temps le pouvoir ! le pouvoir ! Qu'est-ce que ça peut bien vous faire à vous autres de me le donner.

Je commence à m'apercevoir que ça cogne des clous dans l'assemblée. Ça ne me surprend pas, ça se produit à chaque fois que je parle.

Quant au programme dont je vous ai parlé au début, on en parlera une autre fois. D'abord c'est ennuyer les programmes, hein ? Vous trouvez pas ça vous autres ?

PEDRO.

À DROITE ET A GAUCHE

S'il fallait suivre le programme de haute protection des bleus, le pays crèverait en moins de cinq ans.

Armand n'a pas encore choisi son côté. Celui-là est difficile à caser. Ci-Git ne sait quoi en faire.

Quoiqu'il en soit, Armand éprouve un irrésistible chatouillement de candidature, et il semble vouloir se présenter en prose et contre tous.

Tous ces orateurs lavent avec toute la sève de leurs discours la face de Meighen. Or, Meighen ne deviendra jamais propre.

Meighen a volé les élections de 1917. C'est plus qu'un vol de grand chemin, c'est un vol national.

Dépêche de la dernière heure : "M. Omer Héroux vient de se noyer dans la Châte-la-Caron.

Nous aurons l'occasion d'examiner la "dangereuse hérésie" du Chronicle-Telegraph.

M. J.-Adhémar Gagnon, le bouc émissaire (bouc hémisphère, comme dirait un certain député bleu) du parti conservateur dans le comté de l'Islet.

Il prend des leçons d'éloquence chez M. Ludger Bastien dont on connaît le verbe exercé.

A l'exemple de Démosthène, Ti-Touin s'exerce avec de petits cailloux dans la bouche.

Les torles doivent tenir une assemblée, dimanche prochain, à St-Anselme de Dorchester.

LA CHUTE-A-CARON : UNE TEMPÊTE DANS L'ANCRER DU DEVOIR

Suite de la page 1 Les Américains qui placent des capitaux dans nos entreprises sont intéressés à leur trouver des débouchés ?

Telles sont les premières déclarations du premier ministre. D'autres suivront probablement ; mais celles-là suffisent déjà à calmer l'agitation étrange qui se produisait, récemment, au fond de l'encrier du doux et bon M. Héroux.

LA RÉCIPROCITÉ EST NECESSAIRE AU DÉVELOPPEMENT DE NOS RESSOURCES

Suite de la première page conquêtes de la liberté du commerce. Les malaises nés des mesures arbitraires créent des colères qui se résolvent souvent par des révolutions ou des guerres.

L'annexion n'est qu'un rêve de malades ou une habile invention d'écumeurs.

Que les Canadiens, d'un bout à l'autre du pays, sachent se donner la main pour entraîner l'opinion générale vers la réciprocité. Ce sera autrement plus profitable que le baragouin protectionniste de ces dernières années.

Jean-Charles HARVEY.

proverbe latin. MM. Francoeur et Panneton ont adopté cette manière. Puis-ent-ils atteindre pleinement leur but pratique, qui est non seulement de faire rire, mais, en dernier lieu, de corriger.

Toutefois, plusieurs pièces sont moins réussies. Les travestis de M. Bourassa, de l'abbé Camille Roy sont peu exacts.

Que dire encore ? "A la manière de..." plaît aux lecteurs les plus difficiles, parce qu'il réussit à les déridier.

DES soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 18 septembre 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté.

UN ESPRIT SAIN DANS UN CORPS SAIN

qui ont besoin de mouvement, mais on se garde bien d'en contraindre pour protéger la vertu des élèves.

Si, par hasard, on décide d'en installer une dans l'institution, on s'en servira pour mettre le charbon ou les patates, comme cela se fait au Séminaire de Québec.

Le mode d'élever les jeunes gens dans nos collèges classiques pêche par certains côtés. Malheureusement, quelques directeurs de nos collèges ne comprennent peut-être pas assez que le monde a évolué depuis le jour où le fondateur de leur maison rédigeait ses règlements et que son programme d'alors pourrait être avantageusement modifié.

Il faut voyager un peu, visiter le pays, avant de se féliciter mutuellement sur la valeur du système suivant lequel la jeunesse est physiquement élevée dans nos collèges classiques.

Chose déplorable, ceux qui voient clair et pourraient porter remède à la situation craignent de s'attirer la réprobation unanime du clergé en disant tout haut ce qu'ils pensent tout bas.

Quel crime que de rompre avec la tradition ! CRISPIN.

NOS FINANCES

Le surplus provincial pour l'année se terminant le 30 juin dernier s'élève à \$734,136.57

Le surplus de la Commission des Liqueurs se monte à \$4,200,000.

Le ministre des Travaux publics recevra jusqu'à midi (heure avancée), le mercredi, 26 août 1925, des soumissions pour la reconstruction d'une partie du quai qui se trouve à l'extrémité de la rue de la Poste.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

On ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules fournies par le ministre conformément aux conditions mentionnées dans lesdites formules.

On peut consulter les plans et les formules de contrat, et se procurer des devis et des formules de soumission au ministère des Travaux publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, édifice St. Lawrence, 100, rue de la Poste, Québec, P.Q., Station Postale "H", Montréal, P.Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de St-Anselme, P.Q., et de St-Jacques, P.Q.

GRAND SUCCÈS LIBERAL A GRAND-MÈRE

Grand-Mère, la jolie capitale industrielle du comté de Champlain, recut hier, par la plus ensoleillée des journées d'août, la visite de son député à la Chambre des Communes.

La population fit à ces visiteurs un accueil plus spontané et plus cordial que d'habitude.

Pour les entendre elle afflua par centaines et par milliers, non seulement de toutes les parties de la cité de Grand-Mère, mais des nombreuses et admirables stations estivales de la contrée environnante, ainsi que des diverses localités de la grande circonscription électorale de Champlain.

Ce fut sur le terrain de jeu, sis tout près de l'Académie du Sacré-Coeur, qu'eut lieu cette dernière.

Elle débuta à deux heures de l'après-midi, devant une énorme assistance.

Venus, en cette circonstance, rendre à M. Désaulniers un haut témoignage de considération étaient tout d'abord l'honorable M. J.-P. Cardin, C. R., ministre de la marine et des pêcheries du Canada, MM. Siméon Délessé, député fédéral de Portneuf, Paul Mercier, C. R., député fédéral de St-Henri Westmount, Dr Bruno Bordeleau, député provincial de Champlain, A.-E. Guillette, député provincial de Saint-Maurice, et Louis-Philippe Mercier, N. P., député provincial de Trois-Rivières.

L'honorable M. Jacques Bureau, ministre des Domaines du Canada, devait être présent. Une indisposition, à son vif regret, le retint chez lui, mais son collègue de la Marine se fit auprès de M. Désaulniers le messager des bons souhaits et des amicaux hommages du sympathique vétéran des batailles libérales.

Sur l'estrade prirent également place MM. Philippe Bigne, C. R., des Trois-Rivières ; L.-W. Ricard, de Grand-Mère ; Jean-Marie Bureau, avocat, des Trois-Rivières ; J. LeFebvre, avocat, de Grand-Mère ; Willie Grant, de Ste-Genève-de-Batiscan, et Donat Desrosiers, de Montréal.

M. le Dr Edmond Guibord, premier magistrat de la cité de Grand-Mère, présida à l'assemblée, ouvrant celle-ci par des paroles de bienvenue aux visiteurs et à ses concitoyens. Celui qu'il invita ensuite à se faire entendre fut M. le notaire J.-P. Lalonde, de Grand-Mère, l'un des plus précieux adhérents du libéralisme, dans cette région.

M. le notaire Lalonde, qui fut de malins tournois électoraux, déclara que cette assemblée était, à son jugement, la plus importante à être tenue, à Grand-Mère, depuis quinze ans. Se réjouissant de "la faveur spéciale" qu'il avait de recevoir d'aussi distingués visiteurs, il déclancha les applaudissements de la foule par la mention de leurs noms.

Celle du nom de l'hon. M. Cardin fit monter vers ce dernier des ovations lancées de partout.

"Si je supporte le parti libéral, depuis vingt ans, c'est qu'à mon sens, il a bien agi ; autrement je l'aurais abandonné, car, croyez-moi ; il ne m'a pas gâté de faveurs", dit M. Lalonde.

Ensuite celui-ci passa en revue le colossal travail auquel se voue, depuis 1921, le gouvernement King ; les dépenses annuelles diminuées ; les emprunts placés avantageusement ; les impôts réduits ; l'amélioration notable par suite d'un loyal essai dans l'administration des chemins de fer de l'Etat ; choix de cette haute compétence, Sir Henry Thornton ; projet de fusion des réseaux ferroviaires canadiens ; attribution aux notres de leur part dans les hautes charges de la magistrature, du sénat, du service civil, des commissions royales, des conférences impériales.

"C'est aux conservateurs que nous devons", dit M. Lalonde, "la lamentable situation faite au Canada, en 1921. En vain, plaureront-ils que le seul remède à nos difficultés est la protection. La véritable protection est celle qui protège la masse, soulage les consommateurs sans préjudicier aux manufacturiers. Elle existe, aux Etats-Unis, la haute protection et cela n'empêche pas les manufacturiers américains et leurs ouvriers de chômer..."

"Les défaitses actuels sont semblables à ceux de 1911. Ils s'amoncellent partout, en tout province, comme des sauveurs et, une fois dans la Chambre fédérale, ils furent incapables de se sauver eux-mêmes.

Notre crédit est bon, notre dollar fait prime sur le marché américain.

Ayons confiance en nos dirigeants actuels, et après trois ans d'un labeur aussi efficace et courageux, ils ont droit à un renouvellement de votre appui."

M. Lalonde termine, dans les applaudissements car il évoque un souvenir toujours bien vivant dans l'âme populaire et formule un souriant présege : la mémoire de Laurier et, sous son égide, le retour à la prospérité d'autrefois.

Ses électeurs qu'il représente, à Ottawa, depuis huit ans, et qui lui renouvelaient leur mandat par une majorité de 11,000 voix, en décembre 1921, manifestèrent leur joie par de longues acclamations, lorsque, sur l'appel du président, se dressa, à la tribune, la figure souriante de M. Arthur Désaulniers.

M. ARTHUR DESAULNIERS

Le député de Champlain à la Chambre des Communes éprouve un visible plaisir, car il se promettrait depuis longtemps ce voyage à Grand-Mère et une réunion comme celle de ce jour. L'affluence qui s'y trouve, la beauté de la journée, les cordialités de toutes sortes qui l'entourent le touchent profondément et ses premiers mots traduisent, dans une note émue, ses impressions.

"L'état d'esprit des assistants à cette assemblée est", déclare-t-il, "symbolique de celui qu'a su créer dans le Dominion tout entier, le gouvernement du très honorable William Lyon MacKenzie-King. En effet, sur toute l'étendue de notre vaste contrée, existe, grâce à ce gouvernement qui s'attache tout d'abord à cette tâche, un esprit de concorde. Le pays,

sorti du marasme, du borbier des administrations Borden et Meighen, respira un air plus léger, repréna sûrement et graduellement son équilibre.

"Je veux, quant à moi, réexprimer ma gratitude à la vaillante population industrielle de Grand-Mère qui, en 1921, me donna une majorité de 1,125 voix. Le 6 décembre de cette année-là est pour moi une date mémorable, car alors je recueillis de la masse des électeurs de Champlain une majorité de 11,000 voix."

M. Désaulniers lui, dit un merci tout cordial à l'honorable M. Cardin, le jeune ministre de la Marine si éloquent (ce nom est acclamé par la foule) et à ses collègues du fédéral et du provincial accourus pour reprendre contact avec ses électeurs.

"Quatre années se sont écoulées depuis 1921", poursuit M. Désaulniers. "Dans un grand élan patriotique, vous avez alors ramené au pouvoir le vieux parti libéral et, aujourd'hui encore vous acclamez de nouveau les artisans de cette victoire. Vous nous dites par là que nous n'avons pas travaillé en vain. Nous vous en sommes reconnaissants."

"On s'entend les petits prophètes qui, au lendemain de la consultation électorale de 1921, disaient que le gouvernement King n'était pas viable, qu'il n'en avait pas plus que six mois ?

"Bien au contraire, il vit encore et il a donné au pays une vigueur nouvelle, en améliorant sa situation financière par une politique de stricte économie.

"En 1911, lorsque Laurier quitta le pouvoir, la dette du pays était de 300 millions. Après la déficite décade qui suivit, en 1921, cette dette était de deux milliards. Meighen seul qui fut deux ans premier ministre enregistra, la première année, un déficit de 92 millions, la seconde année, un déficit de 91 millions.

"De 1921 à 1922 le régime libéral de MacKenzie King défit de 50 millions ce déficit, puis, ayant dû rencontrer les obligations de Meighen, il trouva, au cours de 1923-24, le moyen de réaliser, dans la trésorerie publique, un surplus de 36 millions.

"Il est vrai que l'actuel gouvernement dut, en l'année qui vient de finir, enregistrer un déficit de deux millions, mais parce qu'il réduisit les impôts et fit disparaître les droits sur des articles de première nécessité, parce qu'il est resté 62 millions de dollars dans les poches des contribuables canadiens.

"Pendant que des défaitses se promènent avec des discours lugubres, dans ce pays, et que le chômage sévit aux Etats-Unis plus qu'au Canada, notre crédit est excellent et la plastra canadienne est la meilleure valeur monétaire du monde entier.

"Pendant ce temps-là, nous sommes, par fîtes de population, le premier pays exportateur de l'univers. Le gouvernement King a rendu si favorable à notre pays la balance du commerce, faisant, en 1923, dépasser de 116 millions et, en 1924, de 284 millions les exportations sur les importations canadiennes, a aussi négocié avec la France, l'Italie, la Belgique et l'Australie des "traités de commerce très avantageux pour le Canada. Le dernier en date, celui conclu avec l'Australie, est une aubaine considérable pour l'industrie et les travailleurs de la Laurentide de Grand-Mère.

"Pendant ce temps-là, le gouvernement King a accédé \$10,000,000 pour la construction d'un pont entre Montréal et Longueuil et \$5,000,000 pour le développement du port de Québec dont les plans et la complétion nécessiteront une dépense de \$45,000,000.

"Aujourd'hui cinq des nôtres sont membres de l'exécutif du Dominion. Du temps de Meighen, il n'y en avait pas un seul."

M. Désaulniers mentionne les importantes nominations canadiennes-françaises faites par le gouvernement libéral actuel, au lendemain du régime d'otroaisme que fut celui des bleus ; Lucien Paquet, secrétaire du Haut-Commissariat Canadien à Londres ; M. Gauthier, auditeur général du Dominion, M. Arthur Beauchesne, greffier des Communes ; M. Lemaire, greffier de l'Exécutif ; M. Gaboury, sous-ministre des Postes ; M. Desbarats, sous-ministre de la Défense Nationale.

"MacKenzie King est un continuateur de Lafontaine, de McKenzie et de Laurier. Il s'est entouré d'hommes tels qu'Ernest LaPointe, dont la parole éloquentة s'est fait entendre dans les plus augustes enceintes de l'Europe et des Etats-Unis, que Jacques Bureau, dont je regrette si vivement l'indisposition, que M. Cardin, le jeune et vaillant ministre de la Marine, le promoteur des grands travaux de creusement de la voie fluviale du Saint-Laurent et de la construction d'un pont de Montréal à Longueuil, du développement du port national de Québec, le digne successeur des Tarte, des Préfontaine et des Brodeur.

M. Désaulniers réitéra ses remerciements à tous, à l'électorat de Champlain, à la vaillante population industrielle de Grand-Mère, à l'honorable ministre, à ses collègues et il conserva, ainsi qu'il le dit dans une entraînante péroraison, de cette belle après-midi, un durable et reconnaissant souvenir.

DR BORDELEAU, M. P. P.

Dans une brève allocution, M. le Dr Bordeleau, le député de Champlain à la Législature, assura son collègue, M. Désaulniers, de l'appui de l'électorat provincial de Champlain.

Il salua l'hon. M. Cardin et les autres visiteurs, et, bêtissant le groupe Monty & Cie, fit voir comment s'instaura de nouveau l'ordre dans les finances canadiennes, cesse l'exode vers la république voisine, se développent les ports de Montréal et de Québec, car "il n'y a pas d'esprit de clocher dans le parti libéral."

"Il y a dans le parti libéral", dit M. Bordeleau, "une cohésion que ne connaissent pas les conservateurs et, pendant que M. Sauvé et ses lieutenants ont honte de faire cause commune avec M. Meighen, les libéraux du provincial ne craignent pas d'appuyer ouvertement le premier ministre du Canada et le paraitre, sur les tribunes publiques, aux côtés des députés libéraux d'Ottawa."

Suite à la page 2

CONTRAT DE LA MALLE

DES soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, le 18 septembre 1925, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années, à compter du 15 octobre prochain, sur la route ST-MICHEL DE BELLECHASSE ET LA STATION DES CHEMINS DE FER NATIONALS, à commencer le 1er janvier prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vu aux bureaux de Poste de St-Michel de Bellechasse, Boyer et La Durantaye, et au bureau de l'Administrateur du District Postal, où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau de l'Administrateur du District Postal, Québec, 6 août, 1925. S. TANNER GREEN, Secrétaire.